Atlas de la Biodiversité Intercommunale de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Publié le 23 octobre 2023

#Environnement

Mise à jour le 18 mars 2024

Mieux connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel avec l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal.

Un Atlas de la Biodiversité Intercommunale c'est quoi ?

Un inventaire des milieux et des espèces

Un Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné. Impliquant de nombreux acteurs locaux (élus, citoyens, associations, etc.), la réalisation de cet inventaire perme de cartographier et d'identifier les enjeux en matière de biodiversité, à l'échelle du territoire.
Composé d'inventaires naturalistes de terrain, de cartographies, de publications et rapports publics… L'ABI est plus qu'un simple inventaire. C'est un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités pour faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs stratégies et projets d'aménagement.

Un outil participatif et pédagogique au service d'un territoire

L'Atlas de la Biodiversité Intercommunale permettra à Saint-Brieuc Armor Agglomération, de mieux connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel. Mais l'ABI constitue avant tout un véritable outil participatif et pédagogique. Il associe les communes, les habitants, les associations locales et plusieurs partenaires scientifiques coordonnés par VivArmor Nature, qui copilotera ce projet. Au-delà d'un
inventaire du vivant et d'une cartographie des milieux, cet atlas permettra d'identifier les enjeux prioritaires de conservation du territoire, afin qu'ils soient partagés par tous, et intégrés dans les politiques publiques et les projets d'aménagements de l'agglomération. Il aura la particularité d'intégrer une trame noire, ces corridors sans éclairage artificiel nocturne, cruciaux notamment pour certains oiseaux et insectes de nuit. Cette trame noire constituera la spécificité de l'ABI de Saint-Brieuc Armor
Agglomération. Le but est de diminuer la pollution lumineuse et d'arriver à terme à une gestion différenciée de l'éclairage, en lien avec les documents d'urbanisme, sur l'ensemble du territoire. Une étude dédiée sera menée en parallèle de celle de VivArmor Nature. Elle viendra donc compléter la trame verte et bleue, aussi produite dans le cadre de l'atlas, qui identifiera pour sa part les continuités
écologiques permettant aux espèces terrestres et aquatiques de circuler et d'interagir.

- **Connaître la richesse de la biodiversité locale** , les milieux fragilisés, menacés, à protéger ou à préserver et les porter à connaissance des acteurs du territoire.
- Découvrir et **faire découvrir les enjeux environnementaux** du territoire et proposer des actions de préservation basées sur les solutions fondées sur la nature.
- **Valoriser l'écologie**, la ruralité du bassin, le tourisme vert.
- **Sensibiliser** l'ensemble des acteurs du territoire, la population, les élus.
- **Intégrer la biodiversité** aux politiques d'aménagement du territoire et à chacun des projets.

Un cheminement en 5 étapes

5 phases : l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale est découpé en 5 phases de réalisation :

1. Pré-diagnostic du territoire
2. Analyse structurelle du territoire (inventaires)
3. Analyse fonctionnelle du territoire (Trame Verte et Bleue de l'agglomération)
4. Synthèse et plan d'actions de l'agglomération
5. Information et sensibilisation (en parallèle de toutes les autres phases)

- **32 communes** : toutes les communes de l'agglo sont associées et parties prenantes de ce projet.
- **2 ans** : le temps que mettra l'Atlas de Biodiversité Intercommunale pour se réaliser.
- **30 juin 2025** : date de la fin du projet, pour laquelle tous les rendus devront être disponibles.

Un projet subventionné

Le projet d'Atlas de la Biodiversité Intercommunale est financé à hauteur de 80 % :

- La Région Bretagne via le fonds européen FEDER à hauteur de 60 %,
- Le Contrat Nature à hauteur de 10 %,
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB) à hauteur de 10%.

https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/information/actualites/atlas-de-la-biodiversite-intercommunale-de-saint-brieuc-armor-agglomeration-4283?

La biodiversité : pilier de la vie humaine

La biodiversité rend des services indispensables à la vie humaine. Pollinisation de nos cultures, approvisionnement en nourriture, mais aussi en énergie et matériaux, régulation de la qualité de l'air, de l'eau... La biodiversité constitue le socle de processus élémentaires essentiels non seulement au maintien de la vie sur Terre mais aussi au développement de nos activités économiques à l'échelle
mondiale et locale (pêche agriculture, tourisme, etc.). Elle est aussi une source formidable de bienêtre (nature, loisirs...).

Pourtant la biodiversité mondiale connaît aujourd'hui une extinction de masse singulière de par son ampleur, sa rapidité et sa cause, fruit des activités d'une seule espèce : l'Homme.

Notre territoire n'échappe pas à ce constat puisqu'en l'état des connaissances, **20,9 % des espèces évaluées et au statut connu sont clairement menacées de disparition à court terme en Bretagne** et 8,7 % sont quasi menacées (source : Observatoire de l'Environnement en Bretagne, 2019).

Sauvegarder et restaurer notre biodiversité en favorisant la naturalité et la connectivité des écosystèmes apparaît donc crucial. Nos actions sont déterminantes si l'on souhaite maintenir l'état de notre faune et notre flore, ses fonctions, la production des biens et services écologiques nécessaires à nos sociétés. La biodiversité constitue aussi un des leviers pour lutter et s'adapter au changement
climatique.

Plus d'infos : Saint-Brieuc Armor Agglomération
Direction de la Transition écologique - Pôle biodiversité - 02 96 77 20 00

https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/information/actualites/atlas-de-la-biodiversite-intercommunale-de-saint-brieuc-armor-agglomeration-4283?

COFINANCÉ PAR

UNION EUROPÉENNE

L'Europe s'engage en Bretagne

Région
BRETAGNE

https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/information/actualites/atlas-de-la-biodiversite-intercommunale-de-saint-brieuc-armor-agglomeration-4283?